



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Le 18 juin 2016

VENDREDI 10 JUIN 2016

ÉLECTION DU SECRÉTAIRE DU CHSCT OU

LE MARIAGE DE LA CARPE ET DU LAPIN

Suite aux élections professionnelles le CHSCT se compose comme suit :

9 élus CFDT, 7 élus SUD, 6 élus SU/UNSA

Le respect des urnes aurait voulu que le poste de secrétaire de CHSCT soit dévolu à un représentant de la CFDT.

IL N'EN EST RIEN

Les élus SU/UNSA ont demandé un vote à bulletin secret sous prétexte de laisser à leurs élus la liberté de choisir entre le candidat de la CFDT et celui de SUD.

Le dépouillement des bulletins a montré que ces élus avaient tous, sans exception, porté leur choix sur le candidat présenté par SUD.

Cette stratégie, inavouée mais bien orchestrée en amont, fait fi des 38,87% des salariés qui ont voté pour la CFDT mais aussi de leurs propres électeurs, 19,73%, qui seront certainement surpris d'avoir été instrumentalisés au profit du candidat de SUD.

Dans son dernier tract SUD indique qu'il « *s'impose comme référent sur le thème des conditions de travail en assurant le secrétariat du CHSCT* ». Effectivement SUD a su « s'imposer » en prenant le poste de secrétaire du CHSCT, déniait ainsi toute démocratie. Quant aux résultats qu'il obtiendrait pour les salariés par sa détermination, chacun appréciera si le licenciement est un résultat satisfaisant pour un salarié en inaptitude.

Les 9 élus CFDT entendent bien s'investir pleinement, comme ils savent le faire, pendant les 4 ans qui viennent afin d'œuvrer pour l'amélioration des conditions de travail et le respect de tous les salariés et ceci sur tout le territoire de la CE BPL, avec notamment le relais des 40 délégués du personnel CFDT titulaires ou suppléants.

N'hésitez pas à les contacter

Les élus et le représentant syndical CFDT au CHSCT

Nicolas Auger, Nadine Angebeau, Pascal Boucault, Julie Dupuy, Mireille Gaborit, Muriel Guémas, Jacques Guillerm, Catherine Roman, Frédéric Roignant et Bernard Pouzet

.../...

Déclaration faite en séance de CHSCT à l'issue du vote du secrétaire

En premier lieu, nous souhaitons revenir sur l'élection du secrétaire du CHSCT. Pour mémoire, en juin 2014, une organisation syndicale avait profité que l'un de nos élus soit absent pour cause d'accident grave pour s'emparer du poste de secrétaire, au bénéfice de l'âge. Ce que nous avons déjà déploré sur le manque d'humanité que cet acte révélait.

A l'occasion de ces dernières élections professionnelles, alors que le choix des salariés a été très clair en apportant à notre organisation un soutien massif, puisque nous avons obtenu plus de voix aux élections du CE que les 2^{ème} et 3^{ème} organisations syndicales réunies. Nous constatons aujourd'hui que ces 2 dernières s'unissent pour empêcher un élu CFDT d'être secrétaire du CHSCT. Nous y voyons une volonté de s'allier contre la CFDT et non pas d'œuvrer dans l'intérêt des salariés. La CFDT reste donc perplexe et se demande comment des candidats soutenus par deux organisations qui ont une philosophie syndicale aussi opposée, comme nous pouvons le constater au niveau national actuellement, vont pouvoir mettre en œuvre une ligne commune localement dans l'intérêt des salariés.

En second lieu, nous souhaitons déclarer que **l'axe principal de l'action de la CFDT au sein du CHSCT à toujours été l'intérêt des salariés** avant celui de notre organisation, ce que les salariés reconnaissent en nous faisant de plus en plus confiance. Aussi, **nos 9 élus s'engagent à continuer à œuvrer dans ce sens**. Nous avons une représentativité significative dans les 3 collèges électoraux du Comité d'Entreprise. Cela nous permettra d'œuvrer encore plus pour la cohésion du personnel dans notre entreprise. Les années probablement difficiles qui s'annoncent pour le monde bancaire nécessiteront un personnel uni pour y faire face. Notre audience à la CEBPL est un atout pour la défense de l'ensemble des salariés sans les dresser les uns contre les autres.

Tous les salariés de la CEBPL peuvent être assurés que nous mettrons tout en œuvre au sein du CHSCT pour préserver leur santé et améliorer leurs conditions de travail.